



Jeudi 28 avril 2016

Appel à la grève et à la manifestation Pour le retrait de la Loi Travail

L'intersyndicale 1^{er} degré de la Mayenne : SNUDI-FO 53, SNUipp-FSU 53, SUD éducation 53 et CGT éduc'action 53 confirme sa détermination à voir retirer le projet de loi Valls-El Kohmri.

Après la grève très importante et les puissantes manifestations du 31 mars, il est incontestable que le 9 avril la mobilisation a été une nouvelle fois forte. Ce mouvement de fond montre très clairement que les salariés, les jeunes veulent le retrait de cette réforme.

Dès le 6 avril, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL « réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale (...). Déterminées et conscientes de leurs responsabilités, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le 28 avril 2016. »

Obtenir le retrait du projet de loi El Khomri ouvrirait la voie pour gagner sur toutes les revendications essentielles.

Avec ce projet de loi, les principes qui fondent les garanties collectives sont remis en cause, notamment le principe de faveur et la hiérarchie des normes*, cherchant ainsi à diminuer les droits des salariés. Les annonces du premier ministre ne changent rien à la philosophie du projet. Nous sommes solidaires des salariés du secteur privé dans la défense de leurs droits et savons que les dégradations qui les menacent concernent déjà les services publics et leurs agents.

Ce projet de loi s'inscrit dans la continuité d'une politique libérale que nous combattons :

- ✓ Octroi aux entreprises de plus de 40 milliards d'euros sans contreparties dans le cadre du « Pacte de Responsabilité », ce qui asphyxie financièrement l'Etat.
- ✓ Austérité salariale dans la Fonction Publique (8% de perte depuis 2010)
- ✓ Manque de postes dans l'Education Nationale qui conduit à des classes surchargées, à un nombre de remplaçants insuffisants et à une remise en cause du droit à la mobilité.
- ✓ Baisse des dotations aux communes qui impactent directement les écoles.

RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Les organisations syndicales SNUDI-FO 53, SNUipp-FSU 53, SUD éducation 53 et CGT éduc'action 53 appellent les PE, les EVS, les AVS à préparer la grève du 28 avril pour le retrait du projet de loi El Khomri, à participer aux manifestations aux côtés des salariés du privé et des jeunes.

**Tous en grève jeudi 28 avril pour le retrait du projet de loi « Travail » !
Tous à la manifestation à Laval à 11h00, place du jet d'eau**

**Actuellement, c'est le principe du plus favorable qui prévaut avec la « hiérarchie des normes » ; la loi prime sur l'accord de branche qui prime sur l'accord d'entreprise, sauf si l'accord de branche ou d'entreprise est plus favorable. Le contrat de travail ne peut déroger à ces règles et c'est ce qui assure à tous les salariés le bénéfice des dispositions protectrices et des acquis inscrits dans la loi ou les conventions collectives et accords divers, qu'il y ait ou non un syndicat dans l'entreprise. Inverser cette hiérarchie pour privilégier l'accord d'entreprise est la négation du Code du Travail et condamne à mort toutes les améliorations contenues dans les Conventions collectives, accords d'entreprise et statuts de fonctionnaires par rapport au Code du travail actuel.*